



CROS
LA RÉUNION

Point presse du 17 septembre 2020

Synthèse des réunions :

Réunion à la Préfecture le mardi 15 septembre

Suite à notre courrier au Préfet en date du 31 août de demande de concertation, M. le Préfet a reçu une délégation comprenant le CROS et des Présidents de Ligues en présence des représentants de la DJSCS, l'ARS, le Rectorat, la Région et le Département.

- Réunion constructive avec une bonne compréhension du Préfet sur la situation des acteurs du sport suite aux différents arrêtés.
 - A noter une bonne analyse et d'une écoute attentive des Présidents présents.
 - Demande au CROS de piloter un groupe de travail pour la reprise dans les pôles et centre de formation ainsi qu'une pratique pour tous et des entraînements dans les clubs.
 - L'aspect compétitions sera traité dans un 2^e temps.
 - On doit cerner les responsabilités des différents acteurs : Etat – Mairies – Ligues – responsables des clubs et pratiquants
 - Une réunion sera programmée dans les prochains jours pour le suivi des dossiers.
 - Il est prévu que la thématique du sport soit abordée lors d'une prochaine réunion du mardi entre le Préfet et les Maires.
- Afin d'aboutir sur un nouvel arrêté plus positif pour la pratique sportive et d'une durée plus longue en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.



CROS
LA RÉUNION

Rencontre avec Serge Hoareau le Président de l'AMDR le mercredi
16 septembre en mairie de la Petite Ile.

- Il se dégage une volonté politique d'avancer pour que le sport puisse reprendre.
- Un plan de travail a été retenu pour des rencontres :
Entre les élus et directions des sports.
Et une plénière en présentiel entre les acteurs du sport d'ici 15 jours : Communes (élus et directions des sports) – DJSCS – CROS
...
- Il nous faudra bien faire ressortir l'implication et la responsabilité des clubs dans l'application des protocoles pour une reprise de la vie associative et des entraînements.
- Peser les surcoûts liés aux mesures des protocoles et leur bonne mise en œuvre effective par les associations.
- Comptant sur le respect des règles sanitaires imposées par tous les acteurs du sport tout comme nous le faisons déjà à travers nos règlements lors des compétitions.